

Paris le 11 février 2025



# AFFECTATIONS LOCALES DES INSPECTRICES ET DES INSPECTEURS AU CHOIX ET AU FIL DE L'EAU : ON VOUS MÈNE EN BATEAU !

Dans une note publiée le 31 janvier 2025, la DG supprime les mouvements locaux des inspecteurs et introduit la notion du « fil de l'eau ». Or cela n'avait jamais été évoqué en GT.

Depuis quelques années, la DGFIP met en place la Lente Dégradation Générale :

## DÉPARTEMENTALISATION, GÉNÉRALISATION DES POSTES "AU CHOIX" ET DES APPELS À CANDIDATURE.

En 2025, la DG poursuit la casse des règles de gestion, ce que Solidaires Finances Publiques dénonçait déjà lors de son dernier congrès dans une motion d'actualité sur les mutations.

- En généralisant l'affectation au choix pour l'ensemble des AFiPA, IP et IDIV, et en supprimant les mouvements pour les affecter au fil de l'eau,
- En étendant l'affectation au choix à tous les inspectrices et inspecteurs pour les mouvements locaux y compris les stagiaires. Et ce, depuis la note du 31 janvier 2025, au fil de l'eau !

Ce n'était pas prévu, et n'a jamais été discuté avec les organisations syndicales.

D'ores et déjà certains services RH locaux, eux-mêmes surpris de cette décision, et dont les personnels sont déjà en difficulté, s'exécutent et réalisent des fiches de poste.

L'évaluation est primordiale dans le cadre des affectations au choix.

La campagne des entretiens professionnels venant de débiter, il ne faudrait pas que les nouvelles modalités d'affectation vous empêchent pour autant d'utiliser tous les moyens de recours si besoin.

Solidaires Finances Publiques a interpellé la DG pour s'assurer qu'un mouvement local post mouvement national serait privilégié.

Pour toute réponse, la DG dit faire confiance aux directions locales pour que le fil de l'eau ne prenne pas le dessus.

**SUBJECTIVITÉ  
VERSUS  
OBJECTIVITÉ !**

**CHOIX DU PRINCE  
VERSUS  
PRIORITÉS LÉGALES !**

**CLARTÉ DES RÈGLES  
VERSUS  
OPACITÉ !**

**NON LE FIL DE L'EAU N'EST PAS LÀ POUR FLUIDIFIER :  
- CE JEU DE CHAÎNES MUSICALES PERMANENT TUE LES RÈGLES DE GESTION  
- LES PRIORITÉS LÉGALES, LES CRITÈRES SUPPLÉMENTAIRES ET L'ANCIENNETÉ  
ADMINISTRATIVE SONT NOYÉS DANS DES EAUX TROUBLES**

# NON À UNE DGFIP LINKEDIN !

Pour nous contacter : [contact@solidairesfinancespubliques.org](mailto:contact@solidairesfinancespubliques.org)